

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

<i>À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé</i>	Date 06.10.2022	Heure 10h28	Numéro 22.380	Département(s) DFDS
	Annule et remplace			

Auteur-e(-s) : Andreas Jurt

Titre : Crise énergétique et climatique – Digitalisation de la formation : faut-il renvoyer les équipes aux vestiaires ?

Contenu :

Lors du débat sur l'objet 22.205, il a été signalé par un député-enseignant que le déploiement de l'éducation numérique a d'ores et déjà entraîné une explosion de la consommation d'électricité : la hausse serait de 60% en 2021 pour le Lycée Blaise-Cendrars.

Les mesures envisagées pour faire face à la crise énergétique qui s'annonce touchent tous les secteurs d'activité. Dès lors, le Conseil d'État n'estime-t-il pas opportun de stopper jusqu'au printemps 2023 le déploiement de l'éducation numérique ? voire de la stopper complètement ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire :

Andreas Jurt

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :